

Taxi

MOBILITÉ : DEVENIR CHAUFFEUR DE TAXI DANS LE CANTAL

2 jours - 14 heures

OBJECTIFS ET COMPÉTENCES VISÉES

Conduire un taxi dans le département du Cantal
Renseigner les clients sur les lieux à visiter

PROGRAMME

▪ Connaissance du territoire

Localisation des communes,
L'infrastructure routière,
Connaissances des sites à vocation économique, touristique ou culturelle
et de la situation des principales administrations et des établissements
publics,
Connaissance de la ville d'AURILLAC,
Etablissement de l'itinéraire entre le point de départ et le lieu d'arrivée.

▪ Connaissances de la réglementation locale

Rappel de la réglementation nationale
Connaître la réglementation locale en vigueur sur le département du
Cantal
Connaître les règles de tarification d'une course de taxi
Connaître le régime des autorisations de stationnement

MATÉRIEL ET MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Vidéo projecteur, tableau

FORMATEUR

HERTZ Denis (CPIE) – Diplômé d'un DEUG et d'une licence de
géographie

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Evaluation à chaud, quiz en fin de formation
- Evaluation par le formateur

ACCESSIBILITÉ

Locaux accessibles aux personnes en situation de handicap.
Le service formation vous orientera si nécessaire vers le référent
handicap dédié afin d'envisager vos éventuels besoins spécifiques :
Convention régionale avec Agefiph / pour plus d'informations voir le
contact formation.

Mis à jour le 13/01/2021

LES +

- Exercices pratiques
- Échanges avec un spécialiste du territoire et de son environnement
- Taux de satisfaction formation : [détail sur le site internet](#)

PUBLIC

- Chef d'entreprise
- Salarié
- 10 personnes maximum

PRÉREQUIS

*Être titulaire de la carte professionnelle
de chauffeur de taxi*

LIEU

CMA du cantal - Aurillac

DATES / HORAIRES

Contactez la CMA pour les dates 2022
de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h00

TARIF

420 € Net de taxe

Prise en charge possible selon votre
statut (artisan, salarié, conjoint).

DÉLAI D'ACCÈS

*Date limite d'inscription : 11 jours avant la
date de démarrage de la formation*

Si le seuil de 5 stagiaires est atteint

CONTACT

Service formation
Village d'entreprises
14 avenue du Garric
15000 AURILLAC
04 71 45 65 00
Serviceformation.cantal@cma-auvergnerhonealpes.fr

Siret : 130 027 956 00015
enregistré sous le numéro 84691788769. Cet
enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat